



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



NOTIFICATION¹

Désignation d'un correspondant national au Programme de travail sur les aires protégées :PoWPA

Madame / Monsieur,

Au paragraphe A 21 de la décision IX/18, la Conférence des Parties a demandé aux «Parties de désigner un correspondant national pour le programme de travail sur les aires protégées, à l'appui du correspondant national de la Convention, en vue de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre efficaces et coordonnées de stratégies et plans d'action nationaux et régionaux visant les aires terrestres et marines protégées, compte dûment tenu du programme de travail sur les aires protégées et des autres programmes de travail et des décisions pertinents de la Convention. »

J'invite donc votre gouvernement à soumettre au Secrétariat le nom et les coordonnées de votre correspondant national désigné pour le Programme de travail sur les aires protégées (PoWPA) dans les meilleurs délais et de préférence **au plus tard le 31 octobre 2008**. Bien que les Parties déterminent les responsabilités spécifiques de leurs correspondants nationaux, les correspondants nationaux du PoWPA pourraient avoir les responsabilités générales suivantes:

- Faciliter la mise en œuvre des activités visées aux paragraphes 3 à 6 et d'autres paragraphes pertinents de la décision IX/18, afin de faire progresser la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées au niveau national;
- Répondre aux demandes d'apports de la Conférence des Parties et du Secrétariat relatives au programme de travail sur les aires protégées;
- Communiquer et collaborer avec des correspondants nationaux du PoWPA dans d'autres pays pour faciliter la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées aux niveaux sous-régional, régional et mondial;
- En collaboration avec d'autres correspondants nationaux de la Convention, au niveau national, et en coordination avec le correspondant national de la CDB, collaborer avec des correspondants nationaux d'autres conventions relatives à la biodiversité pour faciliter la mise en œuvre de la Convention au niveau national dans le domaine des aires protégées.

Je tiens à vous remercier d'avance de votre coopération dans cette matière, et votre soutien continu aux travaux de la Convention.

Veuillez agréer, Madame / Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.
Aux correspondants nationaux de la CDB



ONE NATURE • ONE WORLD • OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations Unies
pour l'Environnement

413, rue Saint-Jacques Ouest, Suite 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tél : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int